

## Formation Infirmière

### Sanction: Diplôme d'État Infirmier Grade Licence

MISE JOUR 13/11/2023

#### **PRE REQUIS & PROFIL DES PARTICIPANTS :**

Toutes personnes : néo-bacheliers, étudiants universitaires, bacheliers en reconversion et issues de la formation professionnelle continue justifiant de 3 années d'exercice.

#### **SELECTIONS**

##### ➤ **Sélection sur dossier via la plateforme PARCOURSUP**

- Ouverture du site d'information sur Parcoursup : **début novembre 2023 au 16 janvier 2024**
- Pré-inscription (formulation des vœux et finalisation du dossier): **17 janvier au 03 Avril 2024**
- Admission principale : **30 Mai 2024 au 12 juillet 2024**
- Admission complémentaire : **11 juin au 12 Septembre 2024**

**Attention votre inscription sera confirmée après avoir finalisée celle-ci auprès de notre institut. Le dossier est à télécharger sur notre site ou à retirer à l'institut.**

##### ➤ **Sélection pour les candidats issus de la formation professionnelle continue**

- INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION : **30 octobre au 11 décembre 2023**
- Épreuve orale : **du 12 décembre 2023 au 20 janvier 2024 (une convocation vous sera envoyée)**
- Epreuve écrite : **19 mars 2024 à 13H30**
  - **13H30-14H** : épreuve de sous rédaction
  - **14H-14H30** : épreuve de calcul
- Affichage des résultats le  
**12 février 2024 à 14h**

#### **INSCRIPTIONS**

- **Frais d'inscription pour les candidats sélection FPC : 80 euros**
- **Frais de formation (tarif 2023 susceptible d'être modifié en 2024)**
  - 7300 €/an soit **21 900 €** pour les 3 années. (Financement réalisé par le conseil régional si le candidat est âgé de moins de 26 ans et en formation initiale).
  - Droits universitaires : 170 euros + CVEC (contribution à la vie étudiante et du campus) : 100 euros

**Quota : agrément pour 100 places**

**Pré Rentrée obligatoire le : 28 août 2024**

**Rentrée : 2 septembre 2024**

### **CADRE REGLEMENTAIRE ET LEGISLATIF**

La formation conduisant au diplôme d'Etat Infirmier Grade licence est légiférée par l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier (modifié notamment par l'arrêté du 13 décembre 2018)

### **COMPETENCES VISEES**

L'Infirmier(e) assume la responsabilité de l'ensemble des soins dans le respect des règles et des actes professionnels inscrits dans le code de la santé publique. L'Infirmier(e) évalue l'état de santé d'une personne ou d'un groupe et analyse les situations de soins. Sur prescription médicale ou en application de son rôle propre, l'Infirmier(e) dispense des soins dans les domaines curatifs, préventifs, de l'éducation à la santé, de la formation ou de l'encadrement. Il (elle) exerce son activité en équipe pluri professionnelle dans les structures hospitalières, extrahospitalières ou à domicile, au regard des 10 compétences suivantes:

- Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers,
- Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens,
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique, -Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs,
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins,
- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle,
- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques,
- Organiser et coordonner des interventions soignantes,
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

L'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle propre et de mener des interventions seul et en équipe pluri professionnelle.

### **CONTENU DE LA FORMATION ET DUREE**

La rentrée a lieu le premier lundi du mois de septembre. La formation dure 3 ans soit 2100 heures de formation clinique et 2100 heures de formation théorique.

La formation s'articule autour de l'alternance IFSI et stages favorisant l'intégration des différents savoirs, et se centre sur une approche par compétences. La compétence est la mobilisation ou l'activation de plusieurs savoirs dans une situation et un contexte donné. Ces compétences s'acquièrent tout au long de la formation. Chaque compétence nécessite d'acquérir différents savoirs.

L'IFSI de Saint Denis a une convention avec l'université Paris Sorbonne Nord.

### **Enseignement théorique :**

Les unités d'enseignement sont en lien les unes avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences.

---

Elles couvrent six champs :

- Sciences humaines, sociales et droit,
- Sciences biologiques et médicales,
- Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes,
- Sciences et techniques infirmières, interventions,
- Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière,
- Méthodes de travail.

Cet enseignement est dispensé par les formateurs de l'Institut de formations paramédicales de Saint Denis et par des professionnels de terrain (paramédicaux et médicaux)

#### Enseignement clinique :

- Semestre 1: un stage de 5 semaines
- Semestres 2, 3, 4 et 5: stages de 10 semaines ou deux fois 5 semaines
- Semestre 6: un stage de 15 semaines au total en deux ou trois périodes de 10 semaines maximum

Les terrains de stage sont attribués par l'IFSI. L'étudiant a la possibilité de le trouver par ses propres moyens. Ils se situent en Ile de France. Lors du ou des derniers stages du semestre 6, l'ESI a la possibilité de réaliser son stage en France.

#### METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées permettent à l'étudiant d'identifier les processus sur lesquels il construit ses connaissances par une pratique réflexive. Il développe, seul et en groupe, ses savoirs à partir de ses connaissances antérieures, en établissant des liens entre celles-ci et les réalités avec lesquelles elles s'articulent.

L'apprentissage, avec les autres, permet à l'étudiant de potentialiser ses apprentissages, d'en activer de nouveaux, d'apprendre à travailler en équipe, à collaborer avec ses pairs et de développer des valeurs de tolérance, de solidarité, de respect.

Nos méthodes pédagogiques sont variées et adaptées aux différents enseignements. Ces méthodes classiques et innovantes font parties du dispositif concourant à l'aide à la réussite de l'étudiant.

#### Méthodes classiques:

Cours magistraux-Travaux dirigés-Travaux pratiques-Travaux pratiques guidés-Guidance collective.

#### Méthodes innovantes:

Analyse de Pratiques-Analyse de situation d'une personne soignée ou d'un groupe-Jeux de rôle-Simulation en santé, quizz, e-learning, espace numérique de travail, support vidéos

#### LE SUIVI PEDAGOGIQUE

Il occupe une place prépondérante dans la construction de l'identité professionnelle. Chaque étudiant bénéficie d'un suivi pédagogique par un formateur référent qui l'accompagne tout au long de sa formation. Cette relation privilégiée permet d'établir une relation de confiance, d'évaluer régulièrement les acquisitions de l'étudiant et lui offre un choix de ressources pour optimiser ses apprentissages et développer ses potentialités. Le suivi pédagogique lui permet de développer son autonomie en facilitant sa prise de conscience d'acteur de sa formation.

## **MODALITES D'EVALUATION**

Dix compétences sont à valider afin d'obtenir le Diplôme d'État d'Infirmier. Le diplôme d'État d'infirmier sanctionne un niveau validé par l'obtention de 180 crédits européens, dont 120 ECTS pour l'enseignement en institut de formation et 60 ECTS pour l'enseignement clinique.

« L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés ». La planification des évaluations a lieu tout le long des semestres.

L'évaluation porte sur l'enseignement des contenus des UE terminées à la date de l'évaluation, ou sur les enseignements réalisés à la date de l'évaluation

La validation de plusieurs unités d'enseignement peut être organisée lors d'une même épreuve, les notes correspondant à chaque unité d'enseignement sont alors identifiables

Les évaluations se présentent sous la forme :

- De contrôle des acquisitions de ressource de la compétence
- Jeu de rôle
- Exposé oral
- Travail rédactionnel
- Le stage sert également de support à certaines évaluations

Les évaluations peuvent être individuelles ou en groupe.

## **RESSOURCES**

- **Une salle informatique**
- **Un centre de documentation**
- **Une grande salle de détente avec distributeurs**
- **Convention avec le CROUS de l'académie de Créteil**
- **Un espace ENT « entraide entre nous »**
- **Accès au self du centre hospitalier de Saint Denis**
- **Relais « H »**